

## Appel aux dons de l'église apostolique de Chaville (92)

Nous avons entrepris et mené à bien, grâce à votre générosité et votre bénévolat, **deux opérations** en faveur de nos compatriotes réfugiés de l'Artsakh.

L'une consistant en une collecte de biens de première nécessité complétée de dons pour un montant de plus de 8000 €, l'autre, à l'initiative des jeunes de notre paroisse, en un soutien à 34 familles pendant un an pour un montant supérieur à ce jour à 40000 €.

Ces élans de générosité ont montré combien notre communauté paroissiale sait se mobiliser pour de nobles causes. Pour autant, il ne faut pas oublier notre propre église. Nous vivons depuis mars 2020 des temps difficiles avec des recettes en baisse notable (mariages et baptêmes réduits, messes à huis clos pendant 3 mois en 2020, impossibilité d'organiser nos repas onomastiques), et cependant des charges fixes qui courent.

Depuis mars 2021, nous avons eu à effectuer quelques dépenses conséquentes liées à l'entretien des locaux et que nous ne pouvions retarder. Ceci nous a amené à une situation de déficit de trésorerie depuis le bilan 2020 qui sans être alarmante, pourrait devenir très préoccupante si elle se maintenait.

C'est pourquoi, une fois de plus, nous appelons à votre soutien pour nous aider à maintenir la pratique de notre culte dans les meilleures conditions possibles, et à améliorer l'agencement de nos locaux pour lesquels nous avons entrepris une mise à jour indispensable aux normes actuelles de sécurité.

Notre église, ciment de notre nation et de notre communauté est aussi une noble cause.

Avec nos remerciements anticipés.

Pour le conseil paroissial Le prêtre paroissial

Souren Panossian T.Rvd. Père Gourgen Aghababyan

Chèques à l'ordre de « Eglise arménienne de Chaville » à envoyer à :

Association Cultuelle Paroissiale de l'Eglise Apostolique Arménienne de Chaville

6 rue Père Komitas, 92370 Chaville.

Un cerfa vous sera délivré. Par décret ministériel récent, les dons aux cultes donnent droit à un crédit d'impôt de 75% sur le montant des dons jusqu'à fin décembre 2022

source : Isabelle Panossian

Zone contenant les pièces jointes